

# DROIT DE L'ESPACE

OLIVIER DONGAR

## L'EVOLUTION DE LA FINALITE DES ACTIVITES SPATIALES

UN DEFI  
POUR LE DROIT  
DE L'ESPACE

Editions A. PEDONE

**L**es principes de liberté d'utilisation de l'espace, de sa non-appropriation, de son utilisation pacifique, la notion de patrimoine commun de l'humanité, démontrent la prise en compte des intérêts de l'humanité qui irradient le droit de l'espace.

L'approche retenue dans cette étude a consisté à souligner que les règles de droit sur lesquels s'appuient ces intérêts, n'ont pas pu discipliner l'évolution de la finalité des activités spatiales. Pour corroborer cette analyse, il a fallu montrer qu'en offrant de nouvelles perspectives de développement d'activités commerciales et militaires, l'utilisation de l'espace soulève la question de son exploitation. Cette démonstration d'une certaine prévalence des activités privées sur les activités publiques mais qui se lie également aux enjeux de sécurité nationale, heurte les principes de non discrimination et d'égalité dans les conditions d'utilisation de l'espace. La présente recherche a rappelé que ces principes qui s'attachent au fait que les activités extra-atmosphériques sont l'apanage de l'humanité tout entière, correspondent à des normes de portée très générale qui sont intégrées dans le droit spatial positif.

L'idée défendue dans cet ouvrage est que la mise à l'épreuve du droit de l'espace, notamment par le droit privé des activités spatiales, impose de réviser les instruments conventionnels existants du premier. Il est en effet prioritaire de les mettre principalement en adéquation avec le droit privé des activités spatiales qui consacre l'exclusivité des intérêts commerciaux des opérateurs spatiaux privés. Dans cette perspective, la nécessité d'élaborer de nouvelles dispositions juridiques permettant de combler les failles du droit de l'espace, se heurte au problème récurrent de la révision des traités internationaux. De ce point de vue, la volonté de l'Etat est essentielle en ce qu'elle n'est que l'émanation de sa liberté d'Etat souverain.

*Olivier DONGAR est docteur en droit public, Université de Bordeaux, et membre du Laboratoire caribéen des sciences sociales (LC2S), Université des Antilles ; il est formateur en droit public.*

ISBN 978-2-233-00945-6

30 €

#### L'ÉVOLUTION DE LA FINALITÉ DES ACTIVITÉS SPATIALES

Commande aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, ou par télécopie: +33 (0)1.46.34.07.60 et sur [editions-pedone@orange.fr](mailto:editions-pedone@orange.fr) - **30 € l'ouvrage, nous consulter pour un envoi par la poste.**

Le montant peut être envoyé par :

- Chèque bancaire
- Règlement sur facture

- Carte Visa

N°...../...../...../.....

Référence : ISBN 978-2-233-00945-6

Cryptogramme .....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville ..... Pays.....